

FAITS MARQUANTS DES OS 34 ET DES GTS : LUNDI, 13 JUIN 2011

Les groupes de contact et les consultations informelles se sont tenus tout au long de la journée dans le cadre de l'AWG-LCA, de l'AWG-KP, du SBI et du SBSTA. Dans la matinée et dans l'après-midi, les présidents du SBI et du SBSTA ont organisé un forum conjoint sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte. Dans l'après-midi, le président entrant de la CdP 17 et de la CdP/RdP a repris les consultations informelles ouvertes à tous sur les attentes des parties par rapport à Durban.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ANNEXE I (AWG-KP): Au cours du groupe de contact de la matinée, la représentante de la NOUVELLE ZÉLANDE a exprimé la volonté de s'engager pour une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, et pour les mesures visant un accord global qui inclut tous les grands émetteurs. Elle a déclaré que la deuxième période d'engagement doit être considérée comme une période de transition vers la prise d'engagements dans le cadre d'un traité global unique, et a souligné la nécessité d'envisager un «mécanisme d'amarrage» pour fusionner les éléments du Protocole de Kyoto dans un régime climatique global. L'AUSTRALIE a déclaré que la question d'une deuxième période d'engagement est intrinsèquement liée aux engagements pris par les grands émetteurs. Elle a souligné les actions nationales par les pays en développement et a déclaré qu'elles devraient être «internationalisées».

SAINTE LUCIE a souligné que les règles sont essentielles pour assurer la comparabilité des efforts d'atténuation des pays développés, ainsi qu'un niveau d'ambition adéquat. Elle a également souligné la nécessité de traiter du report des surplus d'unités de quantité attribuées (UQA). SAINTE LUCIE a en outre appelé à la confirmation que les engagements d'atténuation des parties à l'Annexe I seront considérés dans le cadre du Protocole de Kyoto.

L'AUSTRALIE, avec la NOUVELLE ZÉLANDE, a souligné la nécessité de résoudre les questions techniques portant sur les mécanismes de flexibilité, le panier des questions méthodologiques et les règles comptables de l'UTCATF. La NOUVELLE ZÉLANDE a souligné la nécessité de traiter en même temps les règles et les engagements. L'ALGÉRIE a déclaré que les parties de l'Annexe I doivent s'accorder sur une deuxième période d'engagement, et par la suite engager les grands émetteurs dans un accord global.

SAINTE LUCIE, l'ALGÉRIE, TUVALU, le BRÉSIL, la CHINE, l'INDE et la BOLIVIE ont souligné que l'accès aux mécanismes de flexibilité, y compris la Mise en œuvre conjointe (MOC) et le Mécanisme de Développement Propre (MDP), serait difficile en l'absence d'une deuxième période

d'engagement. Le BRÉSIL a souligné que le Protocole de Kyoto constitue un «ensemble» d'obligations et de mécanismes bénéfiques et que les parties n'ont pas la possibilité de «choisir».

La NOUVELLE ZÉLANDE a déclaré que, même en l'absence d'une deuxième période d'engagement, les actions d'atténuation par les pays développés et la demande de crédits de carbone se poursuivront, puisque les systèmes nationaux d'échange d'émissions auront besoin d'accéder aux réductions certifiées des émissions (URCE) du MDP. Soulignant le rôle du MDP dans la promotion du développement durable et le transfert des technologies dans les pays non visés à l'Annexe I, elle a déclaré qu'il n'y a aucune raison de croire que le MDP est confronté à un problème de «vie ou de mort» relativement à une deuxième période d'engagement.

L'UE a attiré l'attention sur sa législation qui vise à assurer la continuité de son Emissions Trading Scheme (ETS) au-delà de 2012. Il a dit craindre que si l'accès aux crédits du MDP est subordonné aux objectifs de la deuxième période d'engagement, les parties ne se trouvent dans l'obligation de créer leurs propres règles par le biais d'ententes bilatérales.

L'Australie a souligné qu'un accès plus profond et plus large aux marchés internationaux du carbone est essentiel pour accroître le niveau de l'ambition. Le JAPON a déclaré qu'une discussion sur les mécanismes de flexibilité est utile pour s'assurer qu'ils seront mieux utilisés dans un nouveau cadre international. Le CANADA a attiré l'attention sur des discussions parallèles dans le cadre de l'AWG-LCA sur les mécanismes de marché et a indiqué qu'un débat sur l'opportunité et la manière d'intégrer le MDP serait utile. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a indiqué qu'elle souhaite le maintien des mécanismes de flexibilité.

AWG-LCA: Au cours du groupe de contact de la matinée, les modérateurs ont présenté des exposés sur les progrès accomplis dans leurs groupes informels. Les parties ont également échangé des vues sur les travaux à venir.

Sur la vision commune, la vice-présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a rapporté que plus de temps a été accordé aux parties pour leur permettre d'expliquer leurs propositions sur les questions à examiner, et que de nouveaux points de vue ont été exprimés sur un atelier et un document technique éventuels visant à faciliter les discussions sur l'objectif global à long terme de réduction des émissions et sur le plafonnement des émissions mondiales.

Le modérateur Børsting a déclaré que les discussions sur les finances ont mis l'accent sur le rôle et la nature du Comité permanent, et que les parties ont échangé des vues sur ses fonctions, sa composition et sa relation avec la CdP.

La modératrice Socorro Flores a fait rapport sur les discussions «de fond» sur les options juridiques pour le résultat de l'AWG-LCA. Elle a expliqué que les parties favorables à un résultat juridiquement contraignant ont invoqué la nécessité de la prévisibilité, de la réciprocité et de la transparence. Elle a souligné les vues sur la nécessité de travailler dans le contexte

du Plan d'action de Bali et de la Convention, et l'idée que tout nouvel instrument ne devra pas être plus faible que le Protocole de Kyoto.

Le modérateur Uosukainen a déclaré que le groupe sur la technologie a examiné les mesures nécessaires pour l'opérationnalisation du Mécanisme de la technologie en 2012. Il a souligné l'entente sur l'exigence que les fonctions des Centres et du Réseau des techniques climatologiques (CRTC) doivent être élaborées, que les CRTC doivent être efficaces, centrés, et à l'écoute des demandes des parties, et que tout travail de fond devra être effectué essentiellement par le Réseau. Le modérateur Uosukainen a mis l'accent sur la nécessité de plus de travail technique avant Durban sur la conception du Centre et sur la procédure de sélection de son institution d'accueil, et a souligné une proposition de dresser un inventaire des organismes d'accueil possibles. Il a également souligné la nécessité d'un débat sur le financement du Mécanisme de la technologie et sur les liens institutionnels avec l'adaptation et l'atténuation. Le président de l'AWG-LCA, Reifsnyder, a demandé aux parties de finaliser les candidatures pour le Comité exécutif de la technologie, afin qu'il puisse tenir sa première réunion avant Durban.

Le modérateur Gaspar Martins a parlé d'un terrain d'entente qui pourrait former la base d'une décision de la CdP sur les approches fondées sur le marché et les approches non-fondées sur le marché.

Le modérateur Garibaldi a déclaré que les discussions sur l'atténuation par les pays développés ont porté essentiellement sur un résultat possible à Bonn et aussi sur ce qui peut être fait entre maintenant et Durban. S'agissant de l'atténuation par les pays en développement, le modérateur Pilgaard a parlé d'un bon échange de vues sur les résultats de Durban et de l'accent sur les travaux à Bonn.

Pour ce qui est de REDD +, le modérateur de La Viña a rapporté que les parties ont convenu d'ouvrir les réunions informelles aux observateurs. Il a indiqué qu'il y a eu des échanges de vues sur le mandat de Cancun et sur le cadre pour les discussions sur le financement de REDD +.

À propos des mesures de riposte, le modérateur Gichu a rapporté que les parties ont résumé le contexte des travaux connexes, et que les discussions se dérouleront sur la base du forum sur les mesures de riposte.

Le modérateur Kumarsingh a fait rapport sur l'adaptation, faisant observer que les parties se sont basées sur les échanges de vues sur le Comité d'adaptation, et que certaines parties ont soutenu l'inclusion des questions budgétaires. Il a souligné la convergence des vues sur les orientations et les modalités concernant le Comité.

Le président de l'AWG-LCA, Reifsnyder, a encouragé les parties à soumettre les propositions sur le texte, afin de faciliter les négociations. Il a souligné la nécessité d'une réunion intersessions de cinq à six jours en septembre ou octobre, sous réserve de la disponibilité des fonds. Il a suggéré qu'à cette réunion intersessions, l'AWG entamera directement les groupes de contact sans les plénières et les autres formalités, et a souligné par ailleurs que le président entrant de CdP poursuit les consultations informelles sur la manière de faire avancer les travaux entre maintenant et Durban. À propos de l'utilité des réunions de bilan du groupe de contact de l'AWG-LCA à Bonn, le président de l'AWG-LCA, Reifsnyder, a également indiqué qu'il a été suggéré qu'il pourrait tout aussi bien «juste lire à haute voix le Bulletin des Négociations de la Terre.» Plusieurs parties ont soutenu le maintien des réunions de bilan, tandis que d'autres ont suggéré de réduire leur fréquence, afin de réserver plus de temps pour les discussions de fond.

L'INDE a appelé à une réunion intersessions des OS et des GTS. La SUISSE et l'UE ont déclaré que l'utilité d'une réunion intersessions dépendra des progrès accomplis à Bonn et que tous les sujets ne nécessitent pas la même allocation de temps. L'ARABIE SAOUDITE a mis en garde contre le traitement en priorité de certaines questions au détriment des autres. Le JAPON a appuyé la proposition de réunir l'AWG-LCA et les groupes de contact de l'AWG-KP directement. La BARBADE a fait observer que les ateliers techniques autant que les réunions d'experts sont nécessaires et que les résultats de toutes les réunions d'experts devront faire l'objet d'un rapport à une réunion formelle. Singapour a suggéré que la réunion intersessions soit une continuation de la session de Bonn.

REDD + (AWG-LCA): Au cours des consultations informelles de la matinée sur REDD + dans le cadre de l'AWG-LCA, les parties ont examiné les options de financement pour la mise en œuvre complète des actions basées sur les résultats, tel que requis par la décision 1/CP.16 (résultat des travaux de l'AWG-LCA). Certaines parties ont souligné que les actions basées sur les résultats devraient se dérouler au cours de la troisième phase de REDD +, dès que seront en place les éléments nationaux pour la mise en œuvre de REDD +. Plusieurs parties ont rappelé les Accords de Cancun qui définissent les activités qui devraient être incluses, et certaines ont suggéré d'examiner également les mesures politiques et de gouvernance. Certains pays en développement ont exhorté les pays développés à fournir les fonds supplémentaires nécessaires pour préparer la mise en œuvre REDD +.

À propos des sources de financement pour la mise en œuvre complète, certaines parties ont soutenu que le financement public doit jouer un rôle plus important dans la phase de préparation, mais que pour la troisième phase, un ensemble d'autres options de financement doit être envisagé. Beaucoup ont souligné qu'il reviendra à chaque pays de choisir les sources de financement qu'il veut utiliser. Les sources de financement possibles identifiées comprennent: le financement public, aux niveaux national et international; une fenêtre possible de REDD+ dans le cadre du Fonds vert pour le climat; et les mécanismes et de marché. Certains ont suggéré l'établissement d'une taxe sur l'aviation internationale et le transport maritime comme source de financement supplémentaire. Beaucoup ont souligné que toutes les sources devront être complémentaires.

Certaines parties ont mis en garde contre l'utilisation des mécanismes de marché pour REDD +, et ont mis l'accent sur la nécessité d'un financement prévisible, efficace et complémentaire. Certaines parties ont également souligné que les approches fondées sur le marché fonctionnent uniquement dans le contexte d'un système de contraintes. Certaines parties ont également suggéré: de déterminer les sources de financement sur la base de la nature des activités; d'établir les cadres nationaux de financement qui traitent de l'atténuation dans son ensemble; et de créer un fonds communautaire spécial pour aider les collectivités locales à développer leurs capacités.

De nombreux pays ont mis en relief le rôle que le secteur privé pourrait jouer dans le financement, en particulier dans le traitement des principales causes du déboisement. Mettant l'accent sur les lacunes dans l'information, bon nombre de pays ont souligné l'importance de la disposition sur la surveillance, la notification et la vérification (MRV) concernant le financement de REDD+.

Sur la question de savoir qui devra être indemnisé pour REDD +, certaines parties ont indiqué qu'il reviendra à chaque pays de prendre la décision au niveau national, tandis que d'autres ont souligné la pertinence de veiller à ce que les incitatifs parviennent aux communautés locales qui assurent la gestion forestière, et ont appelé à de nouvelles directives à cet égard. Les discussions se poursuivront.

ATTÉNUATION PAR LES PAYS DÉVELOPPÉS (AWG-LCA): Au cours des consultations informelles de l'après-midi dans le cadre de l'AWG-LCA sur l'atténuation par les pays développés, les parties ont été invitées à examiner une proposition sur la création des sous-groupes, dont un sur les rapports biennaux et l'autre sur l'évaluation internationale et l'examen (IAR), ainsi que sur les règles comptables. Ces sous-groupes devront par la suite faire rapport au groupe informel mercredi. Il a également été demandé aux parties de centrer les discussions sur les directives politiques pour les sous-groupes.

Dans l'ensemble, les parties ont soutenu la réunion des sous-groupes. Certaines ont demandé des éclaircissements sur les règles comptables et davantage d'informations supplémentaires sur la réalisation des objectifs quantifiés de réduction des émissions dans tous les secteurs de l'économie, avant de procéder à l'examen des directives pour les rapports biennaux. Plusieurs parties ont soutenu que la discussion sur l'IAR doit être précédée par une discussion plus détaillée sur les règles comptables, et ont proposé que le Secrétariat élabore un document technique sur cette question. D'autres ont souligné la nécessité de plus de travail conceptuel et méthodologique sur l'IAR, avec un accent sur l'architecture et la fonction. Une partie a fait observer que l'examen des règles comptables n'a pas été requis par la décision 1/CP.16, cette question ne faisant pas

partie de la situation nationale particulière de certaines parties. Plusieurs parties ont également proposé que le sous-groupe se concentre sur les principaux éléments de l'IA.

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES (SBI / SBSTA):

Au cours des consultations informelles sur le transfert des technologies, les parties ont examiné, paragraphe par paragraphe, les projets de conclusions du SBI et du SBSTA

Les parties se sont d'abord penchées sur le projet de conclusions du SBSTA. A propos du rôle que les évaluations des besoins technologiques (EBT) pourraient jouer dans l'identification et l'établissement des priorités concernant les besoins en technologie, une partie, contrée par d'autres, a suggéré la référence aux évaluations des besoins technologiques, «entre autres», notant que d'autres évaluations nationales importantes sont également pertinentes pour déterminer les besoins en matière de technologie dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation. Plusieurs parties ont soutenu plutôt une référence à un échange d'idées et d'expériences sur le rôle utile des initiatives telles que les évaluations.

Les parties ont ensuite examiné le projet de conclusions du SBI. Plusieurs parties ont soutenu la suppression du texte, arguant que les projets pilotes appuyés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) comprennent quelques projets sur les technologies d'adaptation. Ils ont insisté qu'il ne revient pas au FEM, mais aux pays, de décider de présenter des propositions sur l'adaptation ou l'atténuation au FEM, et qu'un seul projet et non pas «quelques-uns», portait sur l'adaptation. Pour ce qui est de la proposition de demander au FEM de renforcer son soutien aux projets pilotes liés aux technologies d'adaptation, certaines parties ont soutenu la suppression, soulignant que les questions liées au financement et aux directives à l'attention du FEM ne font pas partie du mandat du groupe. Les parties ont en fin de compte convenu de tenir de nouvelles consultations sur cette question, et un nouveau projet de texte sera élaboré.

MÉCANISMES DE FLEXIBILITÉ (AWG-KP): Les discussions de l'après-midi dans le sous-groupe de l'AWG-KP sur les mécanismes de flexibilité ont porté sur le Chapitre III de la proposition révisée du Président (FCCC/KP/AWG/2010/18/Add.1) et les parties ont examiné trois questions: les éléments clés des buts visés par les parties; la manière dont le travail sur le texte devra progresser; et le point de savoir si certaines des propositions existantes peuvent être retirées à ce stade.

En ce qui concerne l'utilisation des URE résultant d'activités de projet dans certains pays d'accueil et les co-avantages des projets du MDP, les parties ont examiné l'opportunité de transférer ces questions à la CdP / RdP pour examen au titre du point de l'ordre du jour sur les orientations supplémentaires au Conseil exécutif du MDP. Les parties ont convenu d'entreprendre des consultations bilatérales afin de simplifier le texte sur l'utilisation des URE résultant d'activités de projet dans certains pays d'accueil, et de revenir sur la question du transfert des deux questions à la CdP / RdP pour examen.

Les parties ont ensuite abordé toutes les autres questions dans le Chapitre III, y compris les facteurs d'actualisation, la part des fonds pour le Fonds d'adaptation, la mise en œuvre conjointe, les échanges d'émissions, les nouveaux mécanismes de marché et la complémentarité. Les parties n'ont pas pu parvenir à un accord sur l'une des questions ou simplifier le texte. Les consultations se poursuivront.

PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION (SBI): Au cours des consultations informelles de l'après-midi sur les plans nationaux d'adaptation (PNA), les parties ont convenu d'ouvrir la réunion aux observateurs.

Les discussions ont porté sur les réponses aux questions des co-présidents concernant la formulation des PNA. Les parties ont convenu que les MAAN sont des outils d'identification qui donnent la priorité aux besoins d'adaptation urgents et à court terme, alors que les PAN sont plus larges et transversaux, couvrent les besoins à moyen et à long terme, s'intègrent dans les plans de développement et comprennent les multiples outils qu'un pays utilise dans son processus de planification.

Pour ce qui est des points visés par les orientations, les parties ont convenu de s'appuyer sur le Groupe d'experts des PMA. Sur la voie à suivre, bon nombre ont appelé à la définition du champ d'application et à des modalités pour les PAN, et à l'adoption des directives pour leur élaboration. Certaines parties ont suggéré que l'organisation d'un atelier ou l'élaboration d'un document

technique sur les modalités ou les directives pourrait être utile. Plusieurs parties ont demandé d'envisager aussi le soutien pour les PAN.

Les co-présidents élaboreront un résumé des points de convergence et les négociations se poursuivront.

ATTENUATION PAR LES PAYS EN

DÉVELOPPEMENT (AWG-LCA): Dans le groupe informel de l'après-midi, les co-modérateurs ont proposé deux sous-groupes, l'un sur les rapports bisannuels et l'autre sur la consultation internationale et l'analyse (ICA). Des vues divergentes ont été exprimées sur la manière d'aborder les questions et sur la séquence. Les pays en développement parties ont appuyé les sous-groupes sur les rapports biennaux et le registre des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), tandis que les pays industrialisés ont préféré la proposition des co-modérateurs. Un compromis éventuel comprenait un sous-groupe sur l'examen biennal et l'ICA, et un sous-groupe sur le registre des MAAN.

En l'absence de consensus sur un sous-groupe sur l'ICA, il a été noté que le sous-groupe sur l'IA, établi plus tôt par le groupe informel sur l'atténuation par les pays développés, est lié au groupe sur l'ICA.

Les parties ont finalement convenu d'un sous-groupe sur les rapports biennaux dans le cadre du groupe informel sur l'atténuation par les pays développés et d'un sous-groupe sur les rapports biennaux de mise à jour dans le cadre du groupe informel sur l'atténuation par les pays en développement. Ils ont également convenu que l'IA et les questions liées à la comptabilité seront examinés par le groupe informel sur l'atténuation par les pays développés, que le registre des MAAN et l'ICA seront traités de manière séquentielle par le groupe informel sur l'atténuation par les pays en développement, et que de nouvelles décisions pourront être prises sur les sous-groupes, le cas échéant.

ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR LES

ACTIVITÉS LIÉES À REDD + (SBSTA): Au cours des consultations informelles de l'après-midi, les parties ont examiné les niveaux de référence nationaux des émissions des forêts et/ou niveaux de référence des forêts. Plusieurs parties ont souligné que les niveaux de référence devront être utilisés comme repère pour évaluer les changements dans le couvert forestier et les stocks de carbone. Cependant, bon nombre de parties ont demandé des précisions, notamment sur: les définitions, y compris sur les forêts et entre les niveaux de référence des émissions et les concepts de niveaux de référence; l'ajustement des niveaux de référence aux circonstances nationales et la manière de les définir; assurer la cohérence entre les niveaux de référence infranationaux et nationaux; le type de forêts pris en compte dans l'examen des forêts naturelles et des plantations, et la possibilité d'inclure les garanties.

FORUM CONJOINT SBI / SBSTA SUR LES MESURES DE RIPOSTE

Un forum conjoint SBI / SBSTA sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte, organisé par les présidents du SBI et du SBSTA, a débuté lundi matin, et des sessions supplémentaires ont été prévues pour l'après-midi et les deux jours suivants. Le forum a démarré avec les présentations techniques des parties sur les impacts positifs et négatifs des politiques climatiques, un programme de travail potentiel sur les mesures de riposte et les modalités d'opérationnalisation de ce programme de travail.

L'UE a souligné, entre autres, les évaluations d'impact et les consultations des parties prenantes qui sous-tendent sa législation sur le climat. Il a parlé des conséquences positives, pour les pays en développement, de mesures telles que les critères de durabilité de l'UE pour les biocarburants et les normes de performance en matière d'émission du dioxyde de carbone pour les voitures. Il a également parlé de la décision de l'UE d'inclure les émissions de l'aviation dans l'ETS de l'UE à compter de 2012, a indiqué que les compagnies aériennes de plus de 100 pays en développement ont été exclues en vertu de l'exigence de minimis, et a souligné le "faible impact" sur le coût des voyages par voie aérienne.

L'Argentine, au nom du G-77/Chine, a souligné que tous les pays en développement sont vulnérables aux impacts des mesures de riposte actuels et potentiels. Mettant en exergue la nécessité d'établir un forum pour l'examen de ces impacts, elle

a expliqué que le forum sera une plate-forme permanente de discussion et de partage d'informations, et qu'il fera également des recommandations à la CdP.

La Jamaïque, au nom de l'AOSIS, a suggéré de déterminer et d'évaluer les vulnérabilités dans les industries telles que le tourisme, le transport maritime, aérien et les navires de croisière.

L'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP) a parlé de la vulnérabilité des pays exportateurs du pétrole due aux impacts des mesures de riposte et a appelé à un forum permanent sur les mesures de riposte.

Un certain nombre de pays ont exprimé leurs inquiétudes concernant un éventuel conflit entre les politiques climatiques et le commerce international. L'Inde a présenté un exposé sur les mesures de protectionnisme commercial unilatéral, et a déclaré que les normes sur les empreintes carbone, y compris l'aviation dans l'ETS de l'UE, ainsi que le Projet américain de l'énergie propre et la Loi sur la sécurité, limitent l'accès du marché pour les PMA et d'autres pays en développement. Le Kuwait a parlé de la vulnérabilité des pays exportateurs de pétrole due à leur dépendance par rapport à un seul produit. Le Qatar et l'Arabie saoudite ont déclaré que l'on devrait disposer des technologies pour les impacts négatifs des mesures politiques, et l'Arabie saoudite a ajouté que le forum permanent permettrait de mettre en œuvre un programme de travail détaillé, de négocier les décisions de la CdP, d'attribuer des tâches spécifiques au SBSTA et au SBI, d'examiner les progrès sur la mise en œuvre, et de faire le suivi. Le Venezuela a souligné la nécessité de créer la résilience aux conséquences économiques sur les marchés des hydrocarbures, et a appelé à un forum permanent.

Les présentations seront disponibles à: http://unfccc.int/cooperation_support/response_measures/items/6009.php.

CONSULTATIONS INFORMELLES SUR LES ATTENTES DES PARTIES PAR RAPPORT À DURBAN

Dans l'après-midi, l'Afrique du Sud, en tant que président entrant de la CdP 17 et de la CdP / RdP 7, a repris les consultations informelles ouvertes à tous sur les attentes des parties par rapport à Durban.

La Papouasie-Nouvelle Guinée, au nom de la Coalition des Nations Rainforest, a appelé à la mise en place complète d'un mécanisme de REDD + à Durban par le biais, entre autres, d'une décision de la CdP sur les modalités pour l'évaluation, la notification et la vérification (MRV), des niveaux de référence et des options de financement pour la mise en œuvre intégrale de REDD +. La Norvège a déclaré que le résultat de Durban devra servir de base pour un instrument juridiquement contraignant qui inclut tous les grands émetteurs ; établir des institutions, des systèmes et des règles pour réaliser l'objectif de 2 ° C ; et déterminer la voie à suivre. L'Indonésie a déclaré qu'un résultat de Durban devra assurer un équilibre entre les deux voies de négociations, refléter les résultats de Cancun et établir une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto comportant des objectifs ambitieux de réduction des émissions des pays de l'Annexe I. Le représentant des Philippines, notant que les résultats de Cancun comprennent des références sur l'importance des droits de l'homme dans le traitement de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques, a appelé à l'élaboration de cette question à Durban, y compris par la mise en place des garanties pour les communautés vulnérables et marginalisées.

Le représentant des BINGO a déclaré que les connaissances et l'expertise des milieux des affaires constituent des ressources indispensables pour les gouvernements et apporteront une valeur ajoutée au processus de la CCNUCC. Il a appelé au renforcement des dialogues publics-privés. Climate Action Network a déclaré que la CdP 17 peut servir de base à un régime juste, ambitieux et contraignant en réalisant des progrès sur, entre autres: la mise en œuvre des Accords de Cancun; en comblant «l'écart des gigatonnes»; en veillant à ce que soit évité tout décalage entre les périodes d'engagement du la Protocole de Kyoto et en assurant la livraison du financement promis. Pan-africain Climate Justice Alliance, au nom de Climate Justice Now, a déclaré : qu'une action en justice doit être intentée contre le non-respect des objectifs ; qu'il ne faudra pas créer de nouveaux marchés ; et que les financements fournis doivent être prévisibles, publics, nouveaux et supplémentaires, et qu'au moins 50 % sera affecté à l'adaptation et aux pertes et dommages.

ICLEI-Gouvernements locaux pour le développement durable, au nom des gouvernements locaux et des autorités municipales, a appelé à la mise en œuvre des dispositions de la Décision 1/CP.16 concernant les gouvernements locaux et infranationaux, considérés comme parties prenantes des gouvernements. Le représentant des RINGO a demandé instamment de recourir à la communauté scientifique et des sciences sociales pour leurs contributions et leurs conseils, soulignant que les RINGO sont «là pour aider». Le représentant des TUNGO a appelé à l'intégration des dimensions sociales des changements climatiques dans toutes les initiatives de la CCNUCC, à l'incorporation de systèmes de protection sociale dans le cadre de l'adaptation ; et à la reconnaissance de la nécessité d'évaluer les impacts de l'atténuation sur l'emploi et le revenu. Les Organisations de peuples autochtones ont souligné l'importance de la pleine participation des peuples autochtones à la CdP 17, et ont parlé des préoccupations concernant les installations, le logement et les visas. Le représentant des YOUNGO a déclaré que la vulnérabilité du continent africain doit être prise en compte, et a souligné que cela pourrait se faire grâce à une deuxième période d'engagement du Protocole.

Soulignant les commentaires des parties décrivant la CdP 17 comme la «CdP africaine», l'Afrique du Sud a déclaré que cela signifie que la CdP 17 offre des possibilités à la région africaine pour: mobiliser des ressources pour des projets importants sur les changements climatiques et consolider les partenariats; exposer les efforts de la région en vue d'honorer leurs engagements relatifs aux changements climatiques; et infuser le "symbolisme africain" dans le patrimoine culturel de la CCNUCC. Elle a souligné que les résultats de Durban doivent également tenir compte des besoins des peuples africains, et que cela dépend de la contribution et du dynamisme des négociateurs africains. Notant l'absence de terrain d'entente, l'Afrique du Sud a encouragé les parties à quitter Bonn après s'être accordées sur ce que Durban devra produire.

DANS LES COULISSES

La deuxième semaine de la Conférence de Bonn sur les changements climatiques a démarré avec un calendrier surchargé, et l'on a vu les organisateurs se tordre les méninges pour attribuer les salles en vue de la tenue des nombreuses réunions. Par exemple, les consultations informelles de la matinée sur un programme de travail sur les pertes et les dommages, étaient bondées au point que l'espace pour les places debout était occupé, et que bon nombre de délégués ont dû se résoudre à essayer de suivre la réunion de l'extérieur. Ceux qui sortaient de la salle bondée étaient frustrés à double titre, déclarant que les discussions avaient stagné.

Le forum de trois jours sur les mesures de riposte a également commencé. «Je pense que c'était intéressant: les biocarburants, les subventions agricoles, la relation entre la CCNUCC et l'Organisation mondiale du commerce, les émissions de l'aviation - les discussions ont touché un certain nombre de questions politiquement sensibles», a commenté un observateur, à propos des discussions de l'après midi.

L'«interminable débat» sur le sort du Protocole de Kyoto, une deuxième période d'engagement et le maintien des mécanismes de flexibilité, y compris le MDP, ont refait surface dans plusieurs groupes, et il y a eu des échanges entre pays développés et les pays en développement qui ont fait avancer et régresser le débat. Par exemple, dans un sous-groupe de l'AWG-KP, certains pays en développement auraient suggéré de se concentrer sur les points de vue de ceux qui veulent s'engager pour une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, suggestion à laquelle un délégué a rétorqué que la salle deviendrait «très vide».

Certes, plusieurs délégués avaient commenté que les choses devenaient intéressantes et qu'ils attendaient avec intérêt la suite de la Conférence, mais ce point de vue n'était pas partagé par tous, en particulier pour ce qui concerne les questions sur lesquelles les parties avaient des positions retranchées. Un délégué chevronné a déploré les «discussions sans fin» sur les «mêmes vieilles questions», sans aucune évolution, aucun changement dans les positions, aucune convergence apparente de vues et aucune fin en perspective.